



**Le 30 mai 2025**

### TABLE DES MATIÈRES

#### BUDGET

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Thériault

M. Savoie

#### CONTRATS

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

#### LOBBYISTES

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

### PONTS

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. C. Chiasson

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. C. Chiasson

M<sup>me</sup> Conroy

L'hon. C. Chiasson

### ENVIRONNEMENT

M. Hogan

L'hon. M. LePage

M. Hogan

L'hon. M. LePage

M. Hogan

L'hon. M. LePage

L'hon. M. LePage

L'hon. M. LePage

### ÉDUCATION

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. M<sup>me</sup> Holt

M<sup>me</sup> M. Johnson

L'hon. M. McKee, c.r.

L'hon. C. Johnson



[Original]

### BUDGET

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Il est toujours agréable de vous voir.

[Traduction]

Ce matin, je tiens d'abord à parler du budget de 14,3 milliards de dollars du gouvernement Holt ainsi que des 50 millions de dollars de recettes que nous sommes censés recevoir du gouvernement fédéral pour le congé de TVH accordé par ce dernier. Selon les estimations citées par la première ministre, le gouvernement fédéral nous doit 62 millions de dollars. Le gouvernement Holt a-t-il pu calculer la somme finale qu'Ottawa nous doit réellement? S'agit-il d'une somme supérieure au montant des 50 millions de dollars? Quel est le chiffre final? S'agit-il de 50 millions? De combien s'agit-il? Recevrons-nous une partie de l'argent? Madame la présidente, je peux dire que, au vu des réductions dont nous avons été témoins, les banques alimentaires pourraient utiliser 2,5 millions de dollars de cet argent pour commencer — le montant de 1 million qui a été retranché et 1,5 million de dollars supplémentaires dont elles ont réellement besoin. La première ministre nous dirait-elle d'où vient cet argent?

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Je suppose que le député d'en face sait comment le processus de la TVH fonctionne. Les chiffres seront communiqués par Revenu Canada plus tard cette année. Les chiffres exacts ne seront communiqués qu'une fois tous les calculs effectués. Je suppose que, après six ans au pouvoir, les parlementaires d'en face auraient parlé du processus et sauraient comment il fonctionne. Nous avons déjà déclaré que nous n'avons pas envoyé de lettre selon laquelle le gouvernement fédéral serait exonéré du paiement de la somme en question. Nous récupérerons l'argent conformément à l'accord que nous avons conclu. Nous avons répondu à la question à maintes reprises. Je suis désolé que l'opposition ne puisse pas comprendre la réponse, mais c'est tout ce que nous avons.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Nous comprenons très bien, Madame la présidente, mais, lorsque les gens d'en face ont dit qu'ils lutteraient pour récupérer l'argent et que, des mois plus tard, nous ne savons toujours pas ce qui en est, soit ils ne savaient pas ce qu'ils disaient lorsqu'ils ont affirmé qu'ils récupéreraient l'argent, soit ils apprennent lentement leur métier.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Passons aux 5,5 millions de dollars qui serviront à faire de la publicité au sujet du Nouveau-Brunswick en Ontario et au Québec. Il s'agit de 5,5 millions. Voilà un pas en avant, mais le tout revient beaucoup plus cher que la dernière fois où la première ministre travaillait au sein du gouvernement. Je crois qu'elle faisait partie du Conseil de l'emploi du gouvernement libéral qui a fait de la publicité en Ontario, dans les salles de bain des aéroports de Toronto, pour annoncer que le Nouveau-Brunswick avait une économie en plein essor et 3 600 emplois à offrir. Bien sûr, nous n'avons ni l'un ni l'autre. Le Nouveau-Brunswick a bénéficié d'une couverture nationale pour une cette campagne publicitaire, mais pas dans le bon sens. J'espère que les contribuables obtiendront un meilleur résultat cette fois-ci. Quelle part des 5,5 millions de dollars a été versée à des consultants, à des entrepreneurs ou à des organismes qui ne relèvent pas du gouvernement du Nouveau-Brunswick? J'aimerais que la première ministre ait l'obligeance de répondre à la question. Merci.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Thériault** (Caraquet, ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, L) : Merci, Madame la présidente. Je crois que le parlementaire du côté de l'opposition m'a posé une question au sujet de la campagne publicitaire qui se déroule actuellement.

Depuis un certain temps, j'entends les parlementaires du côté de l'opposition parler de compressions. Je pense qu'ils n'ont peut-être pas été attentifs lors de l'étude des prévisions budgétaires, parce que nous avons établi un partenariat avec le fédéral, grâce auquel nous avons pu récupérer 750 000 \$, ce qui couvre la quasi-totalité de la réduction de 900 000 \$.

Pour ce qui est du manque à gagner qui correspond à la différence entre la somme de 750 000 \$ et celle de 900 000 \$, nous pourrions le pallier grâce aux économies que représente l'élimination des dépenses réalisées par Tammy et Yennah.

[Traduction]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Compte tenu de la réponse, Madame la présidente... J'ai posé une question sur les consultants, les entrepreneurs ou les organismes qui ne relèvent pas du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Soit les parlementaires du côté du gouvernement ne savent pas, soit ils préfèrent garder le silence, ce qui n'est jamais bon pour un gouvernement.

## CONTRATS

En ce qui concerne les consultants, la première ministre a annulé ses mises à jour hebdomadaires sur les droits de douane et a dit que sa décision était motivée par le fait que la situation s'est quelque peu stabilisée. La première ministre a-t-elle également annulé le contrat d'une valeur de 27 000 \$ par mois conclu avec un cabinet de conseil américain? À



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

combien s'élève la commission versée à Porter O'Brien pour qu'il agisse en tant qu'entrepreneur pour le compte du GNB aux termes du contrat d'une valeur de 27 000 \$ par mois conclu avec la compagnie basée au Tennessee? Le contrat est-il toujours en vigueur? À combien s'élève la commission versée à Porter O'Brien? Merci, Madame la présidente.

[Original]

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de parler de nos discussions avec divers partenaires américains.

[Traduction]

Nous avons donné avis de la résiliation du contrat avec le cabinet de conseil. Ce contrat était assorti d'une commission de 5 000 \$. Les relations et les liens sont désormais noués. Nous discutons régulièrement avec nos homologues des États-Unis et nous constatons que les Américains manifestent de plus en plus leur opposition aux droits de douane imposés par leur président. Nous ne lâcherons pas prise tant que nous n'aurons pas fait en sorte que la pression liée aux droits de douane ne s'exerce pas sur les gens et les compagnies du Nouveau-Brunswick.

Des présentations ont été faites, et nous mettons à profit les relations ainsi nouées dans le cadre des conversations en Louisiane et avec les gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre. La ville de Saint John accueillera le 8 juin des délégations du sud-est des États-Unis et les premiers ministres du Canada. Nous mobilisons des délégations afin de poursuivre le développement des activités commerciales du Nouveau-Brunswick à l'échelle mondiale. Nous avons obtenu un bon rapport qualité-prix, mais le contrat...

[Original]

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

J'ai appris que les 5 000 \$ n'avaient pas été versés à Porter O'Brien ; j'aimerais donc que la première ministre apporte des précisions sur ce qui suit : Le montant de 5 000 \$ correspond-il à tout l'argent que Porter O'Brien a reçu aux termes du contrat en question? Merci.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Nous nous ferons un plaisir de fournir les détails au député de l'opposition. Je crois que Porter O'Brien a reçu une commission d'un montant de 5 000 \$ sur le contrat de 27 000 \$, mais il faudrait que je

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

vérifie si le versement était mensuel ou non. Je me ferai un plaisir de vous fournir les renseignements à cet égard.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà. Il pourrait s'agir d'un grand nombre de mensualités de 5 000 \$. Je suis persuadé que la première ministre fournira de tels renseignements.

### LOBBYISTES

L'un des administrateurs de l'entreprise Porter O'Brien était le patron de la première ministre dans le gouvernement Gallant, à titre de chef de cabinet du premier ministre. Que dirait la première ministre aux gens du Nouveau-Brunswick qui se préoccupent des pressions qu'exercent sur son gouvernement une demi-douzaine de ses collègues du gouvernement Gallant, y compris ses anciens patrons, soit l'ancien premier ministre et l'ancien chef de cabinet?

J'ai remarqué que l'ancien premier ministre et l'ancien chef de cabinet font du lobbying auprès du gouvernement Holt pour le compte d'une entreprise qui construit des centrales électriques au gaz. En même temps, Énergie NB a conclu un marché en coulisse pour la construction d'une centrale de 400 MW à Scoudouc. Les deux éléments sont-ils liés? Énergie NB n'a toujours pas révélé le nom de la compagnie qui construira cette centrale. Les anciens collègues de la première ministre sont-ils en train de tirer parti de la situation, comme on dit?

En décembre 2024, nous avons appris qu'Énergie NB avait discrètement choisi une entreprise anonyme, puis, à la fin du mois de février, l'ancien premier ministre et son ancien chef de cabinet se sont inscrits comme lobbyistes pour le compte d'une entreprise qui construit les centrales en question.

**L'hon. M. Legacy** (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Écoutez, je ne peux pas répondre à de telles théories du complot selon lesquelles des marchés ont été conclus en coulisse. La société Énergie NB a lancé un processus de demande de propositions. Elle suit les étapes. Elle fait des annonces lorsqu'elle a besoin... Elle était censée annoncer le processus. À l'époque, elle était censée l'annoncer.

Formuler des critiques au sujet de tous les renseignements et des marchés conclus en coulisse... Les choses se passaient peut-être ainsi auparavant. Je ne sais pas. Je n'étais pas là. Je ne sais pas de quoi parle le député d'en face. Je n'en ai aucune idée.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : J'ai peut-être mal entendu, Madame la présidente. J'espère certainement que je n'ai pas entendu le ministre des

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Finances m'accuser de faire de la désinformation à la Chambre. Madame la présidente, nous avons des questions légitimes. Ce que nous voyons de la part du gouvernement actuel, c'est la même vieille approche libérale éprouvée qui consiste à se servir des copains des Libéraux pour obtenir des contrats et pour faire des travaux dans la province. Nous avons un registre des lobbyistes qui existe pour une bonne raison, et nous voyons les anciens patrons des Libéraux, dans certains cas — dans le cas de la première ministre — s'inscrire massivement à ce registre.

Nous constatons que des travaux sont en cours dans l'ensemble de la province et qu'ils sont liés aux personnes concernées. J'aimerais que la première ministre prenne la parole pour confirmer ou infirmer ce qui suit : Ses anciens patrons figurent-ils sur le registre des lobbyistes et travaillent-ils activement à des dossiers dans la province, dossiers dont ils pourraient profiter financièrement? Merci, Madame la présidente.

**L'hon. Mme Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Écoutez, je pense que je partage en fait certaines des préoccupations décrites par le leader d'en face. Nous sommes conscients de la nécessité de renforcer le registre des lobbyistes et les demandes de renseignements afin de rendre le gouvernement plus transparent, en raison du travail effectué dans le passé. Je pense que les parlementaires du côté de l'opposition connaissent ce travail. S'ils consultent le registre des lobbyistes, ils y verront le nom de nombreux anciens Conservateurs, d'anciens Libéraux et d'autres anciens politiciens qui ont exercé des pressions sur leur gouvernement et les gouvernements précédents et qui communiquent avec notre gouvernement. Heureusement, nous rendons les renseignements plus transparents à ce sujet. Nous renforçons les règles pour que les gens du Nouveau-Brunswick sachent précisément qui parle à qui.

J'indique très clairement les personnes avec qui j'ai des rencontres. Tous les lundis matin, vous verrez les vidéos qui montrent exactement les personnes que je rencontre et la raison de la rencontre. Lorsque j'étais fonctionnaire, ma patronne était la greffière du gouvernement. Vous pouvez donc voir que, lorsque je rencontre la greffière en ce moment, il s'agit en fait de la même personne. Judy Wagner occupait le poste à l'époque et Judy Wagner l'occupe maintenant. Nous renforcerons le registre et nous le rendrons plus transparent pour les gens du Nouveau-Brunswick.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, faisons preuve d'un peu plus de transparence. Le 30 avril, la première ministre a annoncé un investissement de 1,9 million de dollars dans les traitements de fertilité, et le 22 mai, M. Graham, l'ancien premier ministre libéral, s'est inscrit au registre à titre de lobbyiste pour le compte de Fertility Partners à l'Université de Moncton. Y a-t-il un lien entre les éléments? La première ministre conviendrait-elle que, du point de vue des contribuables du Nouveau-Brunswick, la situation pourrait mieux paraître?

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Encore une fois, je suis d'accord. Comme je l'ai dit, nous pensons qu'il faut renforcer le registre des lobbyistes. Nous devons renforcer l'accès des gens du Nouveau-Brunswick à l'information. En fait, notre gouvernement applique une politique de transparence par défaut, ce qui signifie que nous partageons les renseignements avant même que les gens du Nouveau-Brunswick n'aient à les demander. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick remarqueront qu'en suivant le processus de demande d'accès à l'information, ils verront de moins en moins de choses complètement caviardées et obtiendront davantage de renseignements fournis de manière proactive. Nous demandons au commissaire à l'intégrité de nous aider à renforcer le registre des lobbyistes, à le moderniser et à apporter plus de transparence dans les liens entre les différentes personnes. Qu'il s'agisse d'un ancien premier ministre... Je pense qu'un certain nombre d'anciens premiers ministres, tant conservateurs que libéraux, figurent sur le registre et ont noué des liens avec le gouvernement actuel ainsi que les gouvernements précédents. Nous devons renforcer le registre. Je suis d'accord avec le député d'en face pour dire qu'il y a de grandes possibilités d'amélioration à cet égard.

### PONTS

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. Quelques semaines se sont écoulées depuis que le ministre du MTI a annoncé que le ministère éliminait le trottoir du pont du Centennial. La mesure s'inscrit dans la foulée d'importantes compressions réalisées par le gouvernement Holt. Tout comme pour ce qui est de la série de compressions dont nous sommes témoins, la mesure n'a pas seulement une incidence négative sur nos collectivités, mais elle met aussi en danger la vie des gens.

Les gens de Miramichi méritent de pouvoir franchir à pied le pont de manière autonome et sécuritaire. Nous avons fait d'importants progrès pour ce qui est de surmonter les défis qui se posent aux gens en matière de transport. Le manque de moyens de transport est abordé dans presque tous nos ministères et dans le cadre de presque toutes nos réunions. Au lieu de travailler à éliminer les obstacles à cet égard, le gouvernement actuel fait perdre aux gens leur autonomie.

Je me souviens de l'époque où le ministre des Transports et de l'Infrastructure siégeait de ce côté-ci de la Chambre et défendait la cause du pont, dans ma circonscription, à titre de porte-parole en matière des Transports et de l'Infrastructure. Maintenant qu'il siège de l'autre côté de la Chambre et qu'il peut changer les choses, pourquoi le ministre ordonne-t-il une compression dangereuse et irréfléchie concernant un pont et un trottoir essentiels?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député de la

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

question. Tout d'abord, le trottoir ne faisait pas partie du projet. Votre gouvernement a eu six ans pour l'ajouter au projet. Cela n'a jamais été fait. On n'a jamais prévu de budget à cet égard. Cela dit, la priorité, c'est de permettre rapidement aux 13 000 véhicules qui utilisent actuellement le pont de le traverser de manière sécuritaire. Les travaux sur ce pont doivent être terminés. Nous devons achever le projet.

Cela dit, je suis tout à fait disposé à nouer le dialogue avec les gens de la collectivité au sujet de solutions en matière de moyens de transport pour la collectivité. Voilà quelque chose que je suis tout à fait disposé à faire.

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi-Est, PC) : Le trottoir doit être inclus et il l'était. Nous avons assisté à des réunions portant sur le sujet, ce qui confirme le tout. Le ministre a parlé du coût élevé du trottoir, ce qui est fort de la part d'un gouvernement qui, au cours des trois prochaines années, fera augmenter le déficit de plus de 3 milliards de dollars.

En réponse à ma dernière question, on m'a appelée une ingénieure.

Eh bien, Madame la présidente, je ne suis pas ingénieure, mais le ministre a certainement des ingénieurs au sein de son ministère, et ce sont ces mêmes ingénieurs qui ont inclus notre trottoir dans les plans du pont.

Le chemin de détour du côté nord constitue une autre question importante à Miramichi. Pendant des mois avant les élections, le député de Baie-de-Miramichi—Neguac s'exprimait haut et fort sur la façon dont il appuierait les gens de Miramichi dans le dossier du pont et du chemin de détour du côté nord. Toutefois, il demeure plutôt silencieux depuis les élections, sauf pour suggérer que les gens peuvent marcher dans l'accotement lorsqu'ils traversent le pont à pied, ce qui n'est pas vraiment sécuritaire.

Madame la présidente, ma question porte sur le chemin de détour du côté nord. Où en sommes-nous en ce qui concerne les plans s'y rapportant? Quelles mesures sont prises en ce moment pour permettre le début des travaux?

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente, et, encore une fois, merci à la députée de la question. Le chemin de détour du côté nord est un projet en cours depuis un certain temps. Nous avons eu des discussions avec les gens de la collectivité sur la manière précise dont le trajet pourrait se réaliser et sur la forme que cela pourrait prendre. En fait, comme je l'ai déjà dit, je suis tout à fait disposé à nouer le dialogue avec les gens de la collectivité. Nous prévoyons effectivement la tenue d'une séance publique à Miramichi pour discuter avec les membres de la collectivité de l'endroit où ils aimeraient que l'on fasse passer le chemin de détour du côté nord et du tracé et de la trajectoire qu'ils aimeraient que l'on donne à celui-ci. Encore une fois, je suis absolument disposé à nouer le dialogue avec les gens de la collectivité à l'égard de solutions en matière de transport pour la région. Merci, Madame la présidente.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M<sup>me</sup> Conroy** (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. La dernière discussion a mené à la fermeture du trottoir ; donc je ne me réjouis pas tellement à la perspective de la discussion suivante. Les gens de ma ville sont d'un autre avis. Ils n'ont rien entendu de la part du ministre. Il ne s'agit pas d'une réponse très prometteuse.

Au cours des dernières années, les gens de Miramichi étaient enfin vus et entendus. La région a reçu de la part de notre gouvernement plus de financement qu'elle en avait reçu depuis longtemps. Nous aimerions savoir ce que le député de Baie-de-Miramichi—Neguac pense du fait que le gouvernement supprime et élimine les progrès que nous avons réalisés au cours des deux ou trois dernières années.

Ce dimanche, nous tiendrons une marche pour le pont et un barbecue. J'invite le ministre du MTI à venir se joindre à nous. J'espère sincèrement que le député de Baie-de-Miramichi—Neguac se joindra également à nous parce que nous pourrions utiliser sa voix.

Ma dernière question porte sur un autre pont situé dans notre circonscription. Il s'agit du pont Anderson. Le nouveau pont doit être achevé sous peu. En partenariat avec les fédérations de VTT et de motoneige, le gouvernement a annoncé l'automne dernier que le vieux pont Anderson servirait de passage pour les VTT et les motoneiges lorsque la construction du nouveau pont serait achevée. Cela ouvrirait la voie à des possibilités de tourisme incroyables pour notre collectivité et constituerait un lien important pour toute la province. Le ministre peut-il nous dire...

**L'hon. C. Chiasson** (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie, encore une fois, la députée d'en face de la question. Vous avez tout à fait raison. Le pont Anderson devrait être rouvert cet automne. Je suis très fier du fait que nous ayons été en mesure de faire avancer le dossier après qu'il a été au point mort pendant si longtemps. Il en va de même pour le projet de remise en état du pont Centennial, dont les contrats ont en fait été annulés pendant deux ans. Nous devons mener les travaux à bien. Il est important que nous fassions avancer les projets en question et que nous rétablissions la circulation.

Pour ce qui est du vieux pont, aucune décision n'a été prise à l'égard de celui-ci. Je crois que des échanges ont eu lieu avec les membres de l'association de VTT. Je ne sais pas avec certitude où en sont les discussions. J'ai parlé à des membres du personnel, et ils ont dit qu'ils communiquaient avec les gens de l'association de VTT. Je n'ai pas de détails précis à savoir où en sont les discussions, mais il est certain qu'aucune décision n'a été prise au sujet de l'ancien pont. Merci.

## ENVIRONNEMENT



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Merci, Madame la présidente. J'ai une question de la part des gens de ma circonscription, qui sont extrêmement préoccupés par le désastre environnemental causé par la fuite de diesel à la station-service Murray's Irving. Dans un premier temps, on a indiqué que 100 000 l avaient été déversés, mais 172 000 l ont maintenant été récupérés. Lorsque je passe devant les lieux, je vois que l'on procède toujours au forage de plus de puits d'essai. Le nombre de camions fluctue, et toutes sortes de travaux sont en cours. Selon les dernières rumeurs que j'ai entendues, le Tim Hortons qui est actuellement situé à proximité est en cours de démolition, et le restaurant sera peut-être relocalisé.

J'ai demandé... Je ne sais pas. J'ai demandé au ministre, il y a deux mois, si je ne m'abuse, de tenir une séance publique avec les gens de la région pour les renseigner sur le plan visant à leur assurer une eau potable salubre. Je vais poser la question au ministre encore une fois. Que compte-t-il faire en ce qui concerne la tenue d'une rencontre avec les gens de la région au sujet de la salubrité de l'eau potable?

[Original]

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député de Woodstock-Hartland de sa question. Comme je l'ai déjà dit, la priorité a toujours été la protection de la population, de la qualité de l'eau potable et de l'environnement.

En tant que gouvernement, notre rôle est de nous assurer que toute la question de la sauvegarde des ressources demeure notre priorité. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires, dès que nous avons été mis au courant de l'événement, et nous nous assurons quotidiennement que l'entreprise Irving respecte nos lois et nos règlements. Nous voulons nous en assurer.

Pour ce qui est de la question des communications, soyez assurés que la municipalité, vous-même en tant que député et les Premières Nations serez informés des mesures que nous prenons. Merci.

[Traduction]

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Oui, j'ai accès aux membres du personnel du ministère. Si j'ai une question, je peux téléphoner au ministère, et ils me fourniront une réponse. J'ai parlé à la mairesse. La mairesse de Woodstock est du même avis que moi pour ce qui est de la tenue d'une séance publique, car les gens qui vivent à proximité ne savent pas ce qui se passe. Ils veulent avoir l'assurance que l'eau qu'ils boiront chaque jour sera potable et salubre. Ils veulent savoir ce que le gouvernement est... Pourquoi tous les puits d'essai... Pourquoi y a-t-il maintenant un nouveau puits d'essai de l'autre côté de l'autoroute? Qu'en est-il du terrain de camping?

## Questions orales

Pourquoi ne pourrait-on pas tenir une séance publique pour que le gouvernement puisse informer les gens des mesures prises pour que leur eau soit et demeure salubre? Merci, Madame la présidente.

[Original]

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. J'ai moins aimé le changement de ton du député de Woodstock-Hartland, mais je lui répondrai assez calmement, parce qu'il s'agit d'un dossier assez sérieux.

Chaque mesure dont vous êtes témoin sur le terrain vise à protéger la population de votre région, Monsieur le député. Voilà l'objectif des mesures que nous prenons, Madame la présidente. Chaque test que nous faisons actuellement vise justement la recherche de solutions qui nous permettront de nous assurer que toute mesure à long terme sera prise en fonction des bons renseignements basés sur les bonnes données. Les renseignements doivent aussi être basés sur la participation de l'entreprise concernée et de la communauté. Voilà ce que nous ferons. L'enquête est en cours. Les détails nous arrivent au compte-gouttes.

Dès que nous aurons déterminé des mesures concrètes que la compagnie devra prendre pour assurer la sécurité et la santé de l'environnement, nous irons de l'avant. Vous pouvez en être assurés. Merci.

[Traduction]

**M. Hogan** (Woodstock-Hartland, PC) : Madame la présidente, je ne m'excuserai pas si la question semble m'énerver un peu, car il s'agit d'une situation grave. Les gens qui habitent à proximité de la station-service où s'est produit le déversement veulent savoir ce que la compagnie et le ministère font pour veiller à ce que leur eau soit sécuritaire. Il ne s'agit pas de rejeter la faute sur quelqu'un. Il ne s'agit pas de... Tout le monde sait qu'il y a eu un bris de tuyau et une énorme fuite de diesel dont on ignore la quantité. Initialement, il était question de 100 000 litres, mais ensuite 172 000 litres ont été récupérés. Tout ce que je demande au gouvernement, c'est la tenue d'une séance publique avec les gens qui vivent dans le secteur pour qu'on leur communique des renseignements sur les mesures prises pour que leur eau soit potable.

Vous savez, je ne sais pas... Vous pouvez être aussi calme que vous le voulez, mais il est important pour les gens qui vivent à proximité de savoir que l'eau qu'ils boivent soit potable.

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

[Original]

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Je réitère de nouveau le même message, car, chaque jour, nous recevons les mêmes données. La population peut être assurée que les résultats de chaque test que nous recevons montrent qu'il n'y a eu aucune contamination dans les puits résidentiels testés.

Le message a été transmis publiquement sur une base quotidienne à qui veut l'entendre. Si les gens de votre région ne veulent pas entendre le message ou s'il y a des personnes que nous n'avons pas jointes, veuillez nous communiquer leur nom et leur numéro de téléphone. Je les appellerai avec plaisir.

(Exclamation.)

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Voulez-vous la réponse?

(Exclamation.)

**L'hon. M. LePage** (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Madame la président, je pense que c'est un enjeu très sérieux. Chaque jour, les fonctionnaires de mon ministère travaillent d'arrache-pied à trouver des solutions pour s'assurer que, non seulement aujourd'hui, mais aussi à long terme, l'environnement et les gens sont protégés. Merci.

[Traduction]

## ÉDUCATION

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. À la fin de la période des questions hier, la ministre de l'Éducation a dit qu'elle préférerait fonder ses réponses sur des preuves et des données.

Lorsque nous revenons sur la situation, nous constatons que, eh bien, le gouvernement a fait des compressions de 43 millions de dollars et a ensuite essayé de jeter le blâme sur les districts pour des décisions qu'ils ont dû faire en raison des compressions qui leur ont été imposées par le gouvernement. Le gouvernement a ensuite dit : Eh bien, nous pouvons renégocier. Tous les échéanciers sont maintenant sens dessus dessous puisque les décisions concernant le personnel des districts devaient être prises en fonction de l'argent dont disposent les districts. J'aimerais poser la question suivante à la ministre de

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

l'Éducation. Quelles preuves et données a-t-elle utilisées pour montrer que le processus suivi était la meilleure façon d'aider notre système scolaire?

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je suis ravie de prendre la parole aujourd'hui pour parler de mon amour des preuves et des données. En fait, c'est la principale raison qui m'a poussée à me présenter aux élections. J'aimerais rappeler à tous la position de l'ancien gouvernement sur les données. Il y a eu une citation qui m'a tellement fait réagir que j'ai dit : Je veux me présenter aux élections. Le gouvernement précédent a dit « data my ass » à son personnel, Madame la présidente — « data my ass ». Cela m'a... Je suis chercheuse. Je suis une personne qui recueille des données. Il faut beaucoup de temps pour le faire. Je les analyse, et elles sont ce sur quoi je fonde mes décisions. C'est essentiel à la prise de décisions ayant trait aux politiques ; j'ai donc fait du porte-à-porte pour dire aux gens que les données me tiennent à cœur, puisqu'elles m'importent tant. Voilà pourquoi j'aime les données.

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Oh là là, Madame la présidente. Encore une fois, je ne sais pas exactement pourquoi la ministre pense que son intervention fera en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick auront confiance dans les décisions qu'elle prend. Mon doux.

Écoutez, hier, j'ai parlé du fait que les Libéraux changent d'approche concernant les services de santé mentale. Ils éliminent la PSI. Je l'ai expliqué un peu, mais je vais essayer d'aller un peu plus en détail. À l'heure actuelle, les conseillers suivent une formation supplémentaire. Pour devenir conseillers, ils ont besoin d'une maîtrise. Ils ont trois à cinq séances avec un élève pour essayer de comprendre la situation et le référer aux services de soutien dont il a besoin. Toutefois, maintenant, nous passons à un système de triage où il n'y a aucune étape d'intervention, et l'on nous dit que les élèves devront littéralement être en situation de crise dans tous les aspects de leur vie avant de pouvoir consulter quelqu'un. Voici ce que je demande à la ministre : Sur quelles données s'est-elle fondée pour concevoir le merveilleux système en question?

**L'hon. M. McKee, c.r.** (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente. Je tiens à réitérer que notre gouvernement tient résolument au bien-être des enfants dans la province et est résolu à faire en sorte qu'ils aient accès aux meilleurs soins possibles en temps opportun. Cela ne change pas. Modifions-nous la façon dont nous fournissons des services? Oui, nous envisageons des façons d'améliorer les services dans la province, et nous réalisons des progrès grâce à des investissements nécessaires en santé mentale pour changer les choses, ce que l'ancien gouvernement n'a pas fait. Nous élargissons les services de santé mentale au moyen de centres de bien-être pour les jeunes dans la province et d'équipes de l'enfance et de la jeunesse dans les



## Questions orales

communautés des Premières Nations qui ont été laissées pour compte. Nous relançons le Comité consultatif sur les services à la santé mentale que le gouvernement précédent n'a pas lancé pendant ses six ans au pouvoir.

Je pourrais sortir la plateforme des Conservateurs de ma poche. Il s'agit d'un document d'une page, mais je ne le ferai pas puisque je ne veux pas utiliser d'accessoires. Leur utilisation est non parlementaire ; je laisserai donc le document dans ma poche. Toutefois, les Conservateurs n'ont aucunement mentionné les services de santé mentale destinés aux jeunes ni l'amélioration des taux de numératie et de littératie des enfants de notre province, et c'est honteux qu'ils prennent la parole pour prétendre...

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Il est malheureux que le procureur général soit endormi depuis un moment, puisque, au bout du compte, ma question portait sur un sujet sérieux, et voilà la réponse qu'il a fournie.

Des membres du personnel enseignant m'ont dit directement — directement — que, dans le nouveau système auquel ils s'intègrent, si un élève est agressé sexuellement et que tous les aspects de sa vie n'étaient pas touchés, il ne pourrait pas consulter un professionnel. Toutefois, si quelqu'un est en situation d'itinérance et que cela touche tous les aspects de sa vie, celle-ci aura la priorité. Des membres du personnel enseignant m'ont dit que les gens doivent être dans un état suicidaire avant qu'on intervienne auprès d'eux. Les parlementaires du côté du gouvernement peuvent parler de changements, employer du jargon et des platitudes et tenir des propos du genre, mais ils prennent des décisions qui ont une incidence sur les gens. Le ministre défendra-t-il ce dont je viens de parler et pense-t-il qu'il s'agit de la bonne marche à suivre?

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. D'abord, je demanderais au député d'en face de demander à la personne dont il parle de m'appeler, car je suis déterminé à entendre l'avis des gens sur le terrain. Voilà la première étape.

La deuxième étape... Vous avez posé une question au sujet de preuves. J'ai fait beaucoup de recherche. Voilà ce que j'ai fait. Dans le cadre d'un projet de recherche que nous avons mené, on a demandé à des élèves en détresse psychologique vers qui ils se tournaient pour obtenir du soutien. Savez-vous ce qu'ils ont dit? Ils ont dit qu'ils se tournaient vers les gens qui les entouraient, les ressources qui les entouraient, les gens qu'ils connaissaient et les gens qui les entouraient dans les salles de classe et dans l'école. C'est exactement pourquoi nous voulons affecter les ressources directement sur place, là où sont les élèves. C'est ce qu'ils nous ont dit qu'ils voulaient. De plus, c'est aussi ce que le personnel enseignant nous a dit vouloir. Je dis pour la dernière fois, c'est aussi ce que les parents nous ont dit vouloir. Nous travaillons ensemble, nous écoutons et nous prenons...

# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

**M. Savoie** (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, la ministre devrait peut-être faire des recherches sur l'écoute des autres. La personne dont je parle a déjà rencontré la ministre. Évidemment, celle-ci n'écoute pas.

La réalité est que les équipes des services de soutien en éducation (SSE), les gens qui se font retirer des districts, communiquent avec les élèves en question. Bon, si vous les réaffectez aux salles de classe, ils n'auront pas le même accès aux mêmes élèves puisque vous changez l'étendue de leur rôle. Cela aura une incidence sur les enfants. Nous craignons que les changements apportés au système de triage et sa mise en oeuvre fassent en sorte que les enfants concernés ne recevront pas d'intervention et qu'ils se trouveront en état de crise. Nous essayons de parler au gouvernement et de lui dire : Revenez sur la décision. Réexaminez-la. Faites des recherches, et assurez-vous de revenir avec un système qui protège nos enfants. Nos enfants ne seront pas protégés dans le cadre du nouveau système.

**L'hon. M<sup>me</sup> Holt** (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. La seule bonne chose que je tiens à souligner au sujet de la situation, c'est à quel point les gens ont l'éducation à coeur et en parlent. L'éducation est l'aspect le plus important dont s'occupe le gouvernement du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'avenir de la province et des gens qui y habitent. Je suis contente que l'éducation soit prise au sérieux. Je suis très contente que nous ayons une ministre qui a de l'expérience en recherche et qui peut donner un exemple de la façon dont les données montrent que le soutien en santé mentale dont ont besoin les élèves provient de leurs proches. Voilà pourquoi la ministre et l'équipe font un travail extraordinaire pour rapprocher des enfants dans les écoles ce qui était autrefois le modèle de PSI, et les gens en question utilisent toujours leur éducation et leurs compétences pour fournir le soutien intégré dont les élèves ont besoin à l'école, plus près de ces enfants.

Je dois dire que, cette semaine, je suis exceptionnellement fière de l'équipe de gens derrière moi. Au cours de la période des questions, nous avons entendu la ministre de l'Éducation, le ministre de la Santé, le ministre de l'Agriculture, le ministre de la Justice, et tout le monde s'appuie mutuellement pour servir...

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : La période des questions...

### **Rappel au Règlement / Point of Order**

**M<sup>me</sup> M. Johnson** (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, je reconnais que, cette année, nous avons de nouveaux parlementaires à la Chambre qui ne sont peut-être pas habitués au langage parlementaire. J'exhorte simplement la présidente à parler du fait que la députée de Moncton-Sud, la ministre de l'Éducation, a usé d'un langage non parlementaire et à lui rappeler que cela doit être évité.

**L'hon. M. McKee, c.r.** (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci,



# Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

## Questions orales

Madame la présidente. Je suppose que la seule observation que je vais faire, c'est qu'il s'agit d'un fait bien connu que l'ancien premier ministre Blaine Higgs a prononcé les mots en question. Il s'agit d'une citation directe des paroles qu'un ancien député de l'Assemblée législative a adressées à ses sous-ministres. Je pense que la ministre de l'Éducation réaffirmerait simplement des faits. Merci, Madame la présidente.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Je vais statuer sur la question. J'aimerais rappeler aux parlementaires que le fait de citer des paroles non parlementaires demeure non parlementaire. Je demande à la ministre de retirer ses propos.

**L'hon. C. Johnson** (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je m'excuse et je retire les propos en question.

**La présidente** (L'hon. M<sup>me</sup> Landry) : Merci. D'accord. Y a-t-il autre chose?